

# À la découverte du patrimoine naturel en Haut Val de Sèvre

© S. Girault



# SOMMAIRE

|                                                    |             |
|----------------------------------------------------|-------------|
| <b>Édito</b>                                       | <b>p.2</b>  |
| <b>Le projet Inven'Terre</b>                       | <b>p.3</b>  |
| <b>La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre</b> | <b>p.4</b>  |
| <b>La Trame Verte et Bleue</b>                     | <b>p.5</b>  |
| <b>Le bocage</b>                                   | <b>p.6</b>  |
| <b>La plaine</b>                                   | <b>p.11</b> |
| <b>Les vallées et zones humides</b>                | <b>p.12</b> |
| <b>Les villes, villages et milieux anthropisés</b> | <b>p.14</b> |
| <b>Le Projet Alimentaire Territorial</b>           | <b>p.17</b> |
| <b>Les espèces patrimoniales</b>                   | <b>p.18</b> |
| <b>Les sites majeurs du territoire</b>             | <b>p.20</b> |
| <b>Les partenaires</b>                             | <b>p.22</b> |



## ÉDITO

En parcourant le Haut Val de Sèvre, vous vous rendrez vite compte de la diversité de ses paysages. Le bocage, les vallées, les plaines agricoles... abritent des milieux variés. La préservation de leur biodiversité est l'affaire de tous : habitants - petits et grands - et acteurs économiques (agriculteurs, hébergeurs touristiques, entreprises...). C'est aussi le rôle de la Communauté de Communes.

Les élus ont donc souhaité renforcer leurs politiques en faveur de la biodiversité en mettant en œuvre le projet Inven'Terre de début 2021 au printemps 2023. Nos ambitions étaient de mieux connaître la biodiversité grâce aux sciences participatives, d'accompagner les acteurs économiques vers une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leurs activités, de sensibiliser les habitants et les élus.

Grâce à l'expertise reconnue de nos associations partenaires (CPIE de Gâtine Poitevine, Deux-Sèvres Nature Environnement, Prom'Haies et Camera Natura) et au soutien financier de France Relance et de l'Office Français de la Biodiversité, de nombreuses actions ont ainsi été mises en œuvre auprès des habitants et des acteurs économiques. Je tiens à les remercier pour leur implication.

Un grand merci également à toutes celles et ceux qui ont participé à ce projet et qui, au quotidien, continuent d'œuvrer pour préserver notre biodiversité.



Daniel JOLLIT

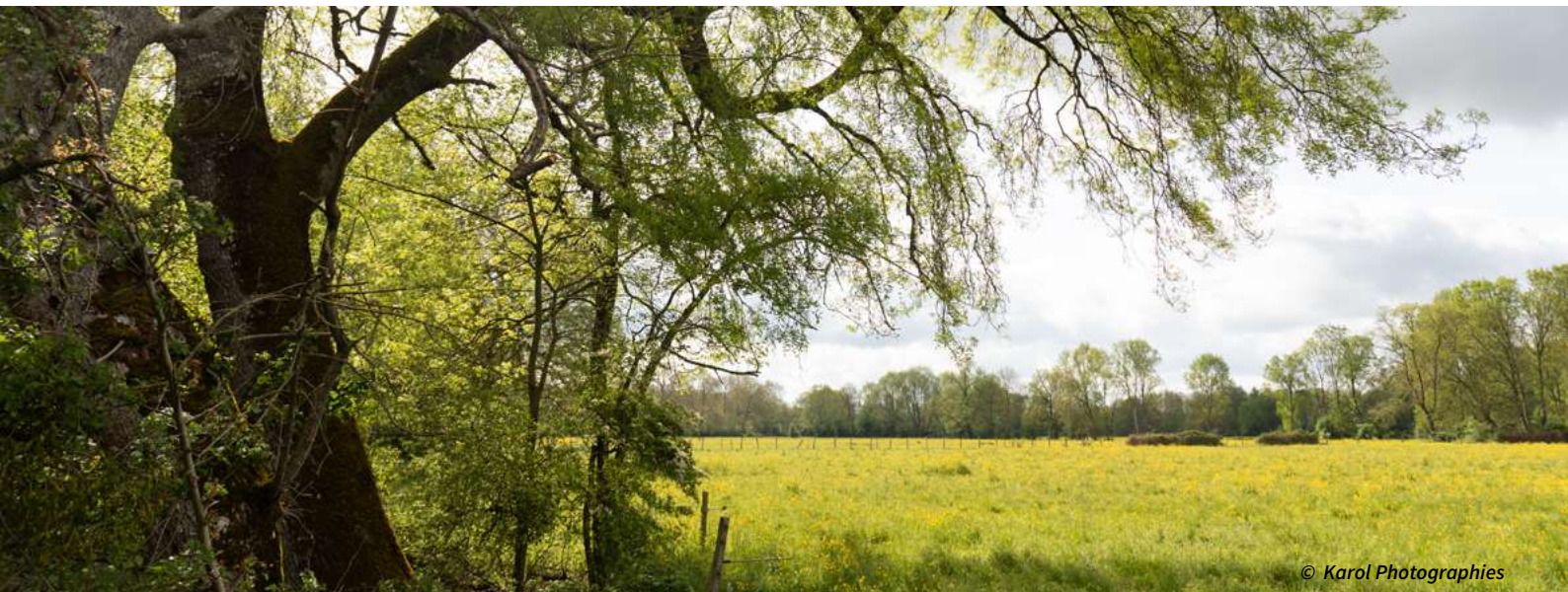
Président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre



# LE PROJET INVEN'TERRE

Le projet Inven'Terre porté par la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre a trois ambitions principales :

- Mieux connaître la biodiversité grâce aux sciences participatives en menant des actions avec des scolaires et des habitants.
- Accompagner les acteurs économiques vers une meilleure prise en compte de la biodiversité dans leurs activités : inventaires dans des élevages et dans des hébergements touristiques, identification de sites où récolter des graines d'essences résistantes à la sécheresse pour préparer les futures plantations de haies...
- Sensibiliser les habitants et les élus : sorties nature, exposition photo, formation des élus...



© Karol Photographies

Ces actions ont été mises en œuvre entre les printemps 2021 et 2023 par des associations locales reconnues pour leurs compétences et leur expérience sur les enjeux de biodiversité :

- C PIE de Gâtine Poitevine : sensibilisation et éducation à l'environnement, accompagnement des territoires
- Deux-Sèvres Nature Environnement : expertise sur le patrimoine naturel, éducation à l'environnement, accompagnement aux territoires
- Prom'Haies : expertise sur les haies et les arbres champêtres
- Camera Natura : photographie naturaliste



Le projet a bénéficié du soutien financier de France Relance et de l'Office Français de la Biodiversité.



# ● LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

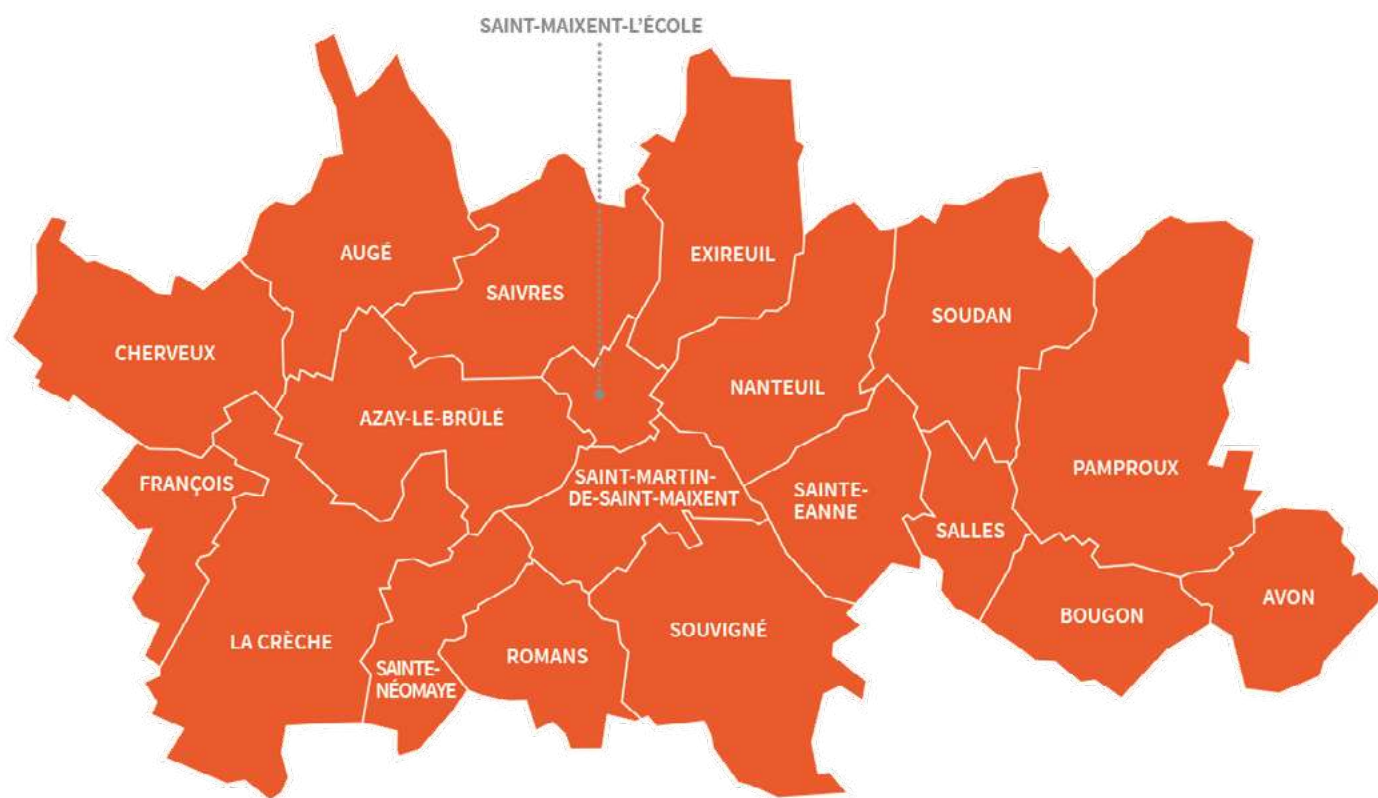
## HAUT VAL DE SÈVRE

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre, territoire du Sud des Deux-Sèvres de 19 communes et 31 000 habitants, est située au « carrefour » entre le Niortais, la Vienne, la Gâtine Poitevine et le Mellois. Malgré sa superficie relativement modeste (346,3 km<sup>2</sup>), le territoire se caractérise par une réelle diversité de paysages, de milieux naturels, d'activités agricoles, etc.

La combinaison du milieu physique (géologie, hydrologie...) et des activités humaines permet de distinguer trois grands types de paysages :

- Le bocage (Nord du territoire et bocage de Bougon-Avon) ;
- Les plaines à champs ouverts (Plaine Niortaise et Plateau de Pamproux) ;
- La Sèvre Niortaise qui traverse le territoire et les petites vallées encaissées de ses affluents.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre mène des projets en lien avec la biodiversité : préservation du site intercommunal du Puits d'Enfer (espace naturel sensible), mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial et du Projet Alimentaire Territorial, valorisation touristique du territoire, etc.



© Communauté de Communes Haut Val de Sèvre



© OT Haut Val de Sèvre



© T. Gouband



© M. Boudreault



# LA TRAME VERTE ET BLEUE

La trame verte et bleue est une démarche destinée à éviter le morcellement des espaces naturels en alliant préservation de la biodiversité et aménagement du territoire. Il s'agit d'un réseau formé de continuités écologiques terrestres (trame verte) et aquatiques (trame bleue).

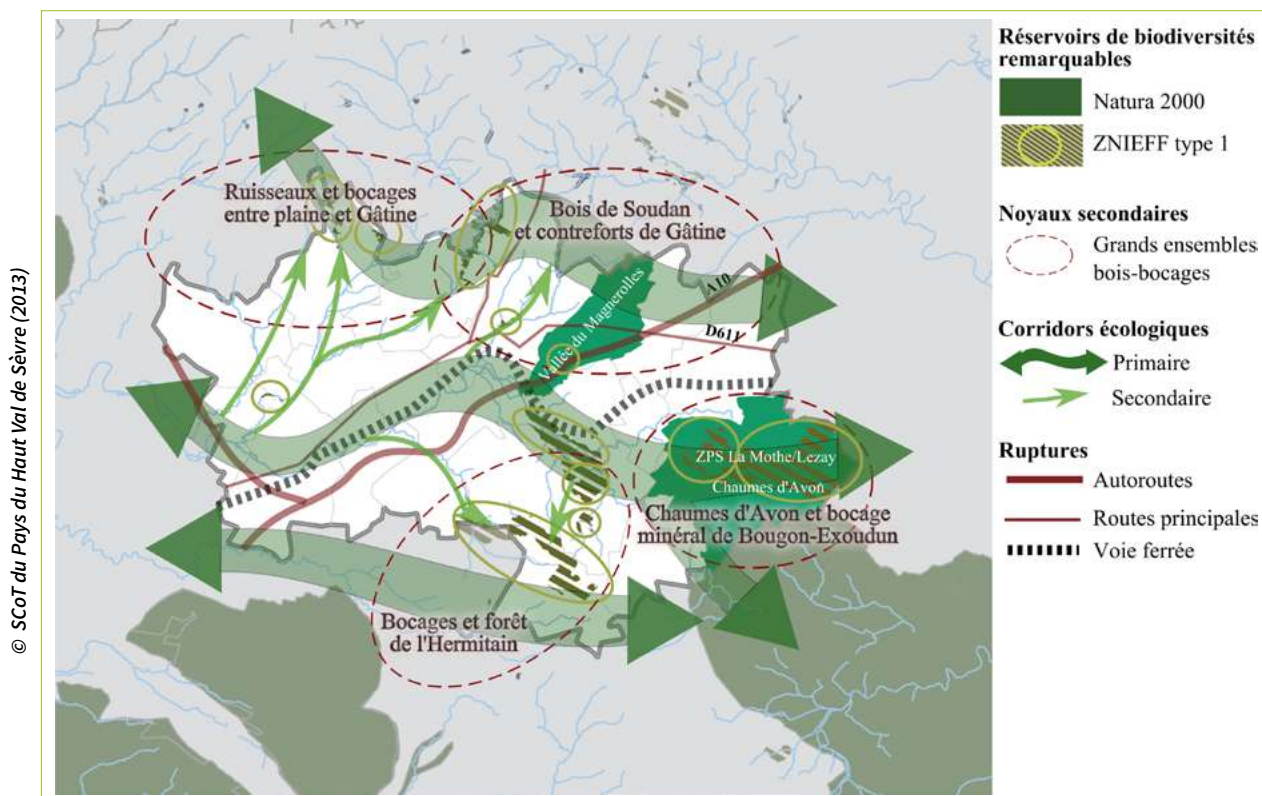
Ces continuités se composent de réservoirs de biodiversité et de noyaux secondaires qui incluent à la fois des réservoirs de moindre importance et des corridors écologiques.

## Les réservoirs de biodiversité :

Ces espaces présentent une biodiversité remarquable et accueillent des espèces patrimoniales à sauvegarder. On dénombre :

- 3 sites Natura 2000 : un pour l'Écrevisse à pattes blanches et le bocage (Vallée du Magnerolles), un pour le bocage marneux exceptionnel des Chaumes d'Avon et un pour les oiseaux de plaine (plaine de La Mothe-Saint-Héray/Lezay)
- 13 ZNIEFF correspondant aux sites d'intérêt floristique et faunistique présents sur le territoire : les forêts, les vallons et rochers, les vallées, la plaine d'intérêt ornithologique et les pelouses sèches à orchidées
- 7 zones d'intervention du Conservatoire d'Espaces naturels (CEN), dont la Côte-Belet, et 2 espaces naturels sensibles (ENS), dont la Carrière de Ricou
- 1 arrêté préfectoral de protection de biotope (bocage du Magnerolles)

Il existe de nombreux autres réservoirs non classés.



## Les noyaux secondaires :

Situés en périphérie des réservoirs de biodiversité principaux, ils offrent une continuité d'accueil pour les espèces en présence. On recense :

- Les ruisseaux et bocages entre Plaine et Gâtine : bocages pentus, coteaux, bois et réseau dense de sources et de ruisseaux
- Les bois de Soudan et les contreforts de Gâtine : massifs boisés et bocages humides
- La forêt domaniale de l'Hermitain et les bocages du Lambon
- Les Chaumes d'Avon et le bocage minéral de Bougon-Exoudun : bocage dont les champs sont entourés de haies et de murets de pierres sèches et caractérisé par des prés et pelouses sèches à orchidées

Les corridors écologiques sont des éléments de liaison fonctionnels qui permettent le déplacement des espèces entre les réservoirs de biodiversité. Ils s'appuient sur des milieux très variés de « nature ordinaire » (bois, haies, mares, bocage, zones humides, chevelu hydrographique, milieux ouverts, etc).



© C. Ingrand

## LE BOCAGE

Parmi les trois grands types de paysage du territoire, le plus représenté est le bocage qui se caractérise par une présence forte de haies et de prairies organisées en maillage.

On le retrouve dans pas moins de 5 formes paysagères au sein de l'intercommunalité : les Contreforts de la Gâtine, l'Entre plaine et Gâtine, les Terres Rouges Bocagères et deux entités singulières plus localisées - le bocage minéral, caractérisé par un réseau de murets particulièrement dense et bien conservé, et le bocage des Chaumes d'Avon. Couvrant 70 % du territoire de la communauté de communes, la trame bocagère dessine un arc du Nord-Ouest au Sud-Est, en lien avec le réseau hydrographique du bassin versant de la Sèvre Niortaise et la présence de l'élevage. Le bocage est ici marqué par l'importance des prairies, avec des haies souvent accompagnées de talus et se décline sous différentes formes, avec des zones denses (Nord de Soudan, Prairie Mothaise et Camp militaire d'Avon) et une ouverture de plus en plus grande du Nord au Sud.

Les haies sont parfois très riches avec une grande mixité d'espèces, composées par exemple de chênes, de frênes, de noyers, d'érables champêtres et planes, de châtaigniers, d'essences arbustives diverses comme l'aubépine ou l'églantier. Dans les Terres Rouges Bocagères, le châtaignier, très présent, tient une place toute particulière dans le paysage. D'une manière générale, le réseau

de haies est souvent complété par quelques bosquets ou massifs boisés qui occupent les crêtes.

Ce paysage de bocage, remarquable écologiquement par sa diversité de milieux (cultures, prairies, bois, mares, bandes enherbées, cours d'eau, chemins) et pouvant abriter une grande richesse spécifique, est cependant menacé. De très nombreuses haies ont disparu suite aux remembrements et à l'évolution des pratiques agricoles et la trame bocagère s'amenuise. Le maintien de l'activité d'élevage à l'herbe, essentielle pour la conservation des écosystèmes bocagers et des prairies, constitue un enjeu majeur pour la préservation de ce paysage, de sa biodiversité mais aussi de la qualité de l'environnement et notamment de l'eau.

*Les Chaumes d'Avon présentent un paysage spécifique lié au camp militaire de Bougon-Avon et apparaissent comme un des principaux ensembles de pelouses marneuses et de prairies plus ou moins humides, d'un grand intérêt écologique. N'ayant jamais connu de remembrement, le bocage y est particulièrement dense et a valeur de témoignage des paysages qui prévalaient avant l'intensification de l'agriculture. Doté d'une flore et d'une faune très riches, ce lieu préservé détient un rôle de niche écologique majeure à l'échelle régionale et européenne.*



© A. Couët



© T. Lefort



© Libre de droit



© F. Doré

### COULEUVRE VERTE ET JAUNE (*Hierophis viridiflavus*)

Cette couleuvre pouvant atteindre le mètre soixante-dix affectionne les milieux bocagers, surtout les lisières et broussailles sèches. Il n'est pas rare de l'observer au soleil au bord d'une haie ou sur un tas de végétaux, même lors de journées chaudes. Inquiétée, elle peut faire face à un « agresseur », mais pas de panique, comme toutes les couleuvres, elle n'est pas venimeuse !

### STELLAIRE HOLOSTÉE (*Rabelera holostea*)

La Stellaire holostée fleurit abondamment dans le Haut Val de Sèvre à partir de la fin mars dans les ourlets herbacés semi-ombragés, généralement en bordure de haies ou en lisière de bois.

### LINOTTE MÉLODIEUSE (*Linaria cannabina*)

Ce passereau de taille moyenne vit principalement dans les milieux ouverts parsemés de buissons et/ou de haies. Les mâles sont facilement reconnaissables à leur plumage nuptial aux plumes rouge écarlate sur la poitrine et le front.

### MÉLITÉE ORANGÉE (*Melitaea dydima*)

Ce papillon orangé, observable de mai à septembre, fait probablement partie des plus beaux papillons du bocage de par ses motifs présents sur le dessous de ses ailes postérieures. L'espèce est un bon indicateur de l'état de conservation des prairies maigres et pelouses sèches qu'elle affectionne.



## INVENTAIRE PARTICIPATIF DES ARBRES LOCAUX RÉSISTANTS À LA SÉCHERESSE

L'inventaire participatif des arbres locaux résistants à la sécheresse repose sur la mobilisation de volontaires qui, en parcourant le territoire du Haut Val de Sèvre, repèrent et cartographient précisément l'emplacement d'espèces que Prom'Haies a identifiées comme ayant un fort potentiel de résistance à la sécheresse :

- L'Alisier torminal (*Sorbus torminalis*),
- Le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) et ses hybrides naturels,
- Le Cormier (*Sorbus domestica*),
- L'Erable de Montpellier (*Acer monspessulanum*),
- La Viorne lantane (*Viburnum lantana*).

Les conditions climatiques actuelles et à venir nécessitent d'utiliser de plus en plus ces espèces dans les projets de restructuration des paysages agricoles.

L'inventaire participatif de ces espèces permettra de :

- Diversifier les « pieds-mères » d'espèces résistantes à la sécheresse sur lesquels pourront être prélevés des fruits pour en extraire leurs graines,
- Faciliter l'approvisionnement des pépiniéristes en graines locales labellisées « Végétal local »,
- Disposer d'une quantité plus importante de végétaux locaux à implanter dans les futurs projets de plantations.



Photos © Prom'Haies

## VÉGÉTAL LOCAL

Prom'Haies contribue, depuis de nombreuses années, au développement de la production de plants issus de végétaux locaux, produits à partir de graines ou de boutures prélevées dans la nature, sur des végétaux dont l'origine locale est avérée.

Pour cela, l'association suit le cahier des charges de la marque "Végétal local", collecte des fruits d'espèces champêtres et les nettoie pour en extraire les graines. Les lieux et arbres sur lesquels les fruits sont collectés répondent à un ensemble de critères précis permettant de garantir l'indigénat des espèces, leur diversité génétique et assurant la protection des lieux de collecte afin de ne pas entraver la reproduction naturelle.



Les jeunes plants ainsi produits permettent de garantir une meilleure capacité d'adaptation aux conditions locales (sols, climats...).

Implantés dans les futurs projets de plantation, ces végétaux locaux seront également plus résilients et résistants aux maladies et aux ravageurs. Enfin, ils participeront à la fonctionnalité écologique des milieux, seront adaptés au rythme des pollinisateurs et de la faune sauvage et contribueront à lutter contre l'érosion de la biodiversité génétique.



Photos © Prom'Haies



# INVENTAIRES ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ BOCAGÈRE AVEC LES ÉLEVEURS



© C. Ingrand

Le paysage de bocage, avec ses prairies et ses parcelles bordées de haies, est intrinsèquement lié à **l'activité d'élevage à l'herbe**. Le projet Inven'Terre était l'occasion de mettre en avant les pratiques agricoles respectueuses des paysages, de l'environnement et de la biodiversité et de répondre au souhait des éleveurs engagés pour leur bocage de disposer d'un inventaire à l'échelle de leur exploitation.

DSNE, avec le GODS, a ainsi réalisé en 2021 et 2022 des **inventaires multi-espèces** au sein de 8 fermes, en privilégiant les groupes d'espèces qui constituent de bons indicateurs de l'état de santé des écosystèmes.

**Cette action a ainsi permis de répondre à un triple objectif :**

- Mieux connaître la biodiversité des élevages du Haut Val de Sèvre
- Permettre aux éleveurs de connaître et prendre en compte la biodiversité rencontrée sur leurs fermes (secteurs les plus riches, pratiques favorables) et de bénéficier de recommandations
- Valoriser le travail des éleveurs et la biodiversité de leurs fermes auprès des consommateurs.

Les fermes inventoriées, des élevages à l'herbe (bovins et caprins) pour la plupart labellisés bio ou HVE, se trouvent sur 6 communes du Haut Val de Sèvre : Augé, Azay-le-Brûlé, Exireuil, Saint-Martin-de-Saint-Maixent, Saivres et Souvigné. Elles représentent une superficie totale de 1 125 ha dont 360 ha de prairies permanentes et comportent 180 km de haies ainsi que 36 mares.

## Les résultats montrent une forte richesse biologique :

Flore : une moyenne de 212 plantes par ferme, avec un total de 484 espèces dont 19 à forte valeur patrimoniale.

Faune : parmi les groupes inventoriés, 252 espèces (dont 108 protégées) :

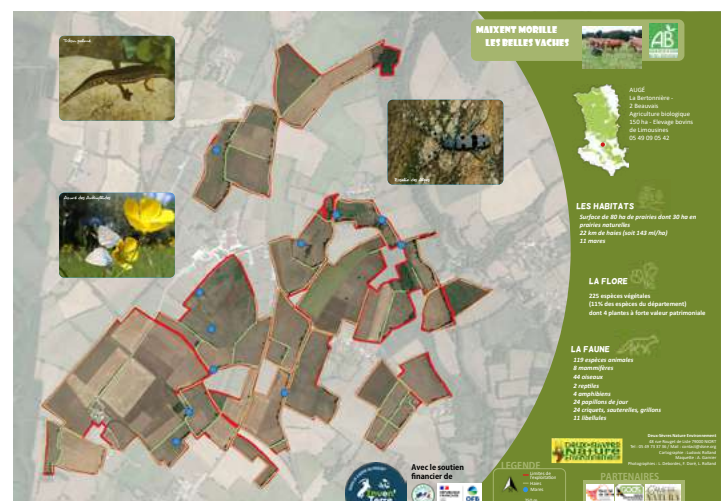
- 14 espèces de mammifères
- 98 espèces d'oiseaux
- 5 espèces de reptiles
- 10 espèces d'amphibiens
- 49 espèces de papillons de jour
- 36 espèces d'orthoptères (criquets et sauterelles)
- 31 espèces de libellules

soit en moyenne plus de la moitié des amphibiens et des insectes de milieux ouverts du département.



Une plaquette de valorisation de ces inventaires ainsi qu'une carte de synthèse de leur ferme ont été remises aux agriculteurs.

Un grand merci à ces éleveurs qui contribuent à la conservation du patrimoine biologique naturel : Bruno Caquineau, EARL de Charchenay, EARL La Mardière, GAEC des Clarines, GAEC Plaine de Fomard, GAEC Saboureau, GAEC Christ'al et Les Belles Vaches. Merci également aux bénévoles qui ont réalisé ou participé à ces inventaires.





© J. Warnet



© C. Ingrand



© M. Whitead



© C. Ingrand



© J. Warnet



© J. Warnet



© M. Whitead



© M. Whitead



© J. Warnet



© C. Ingrand



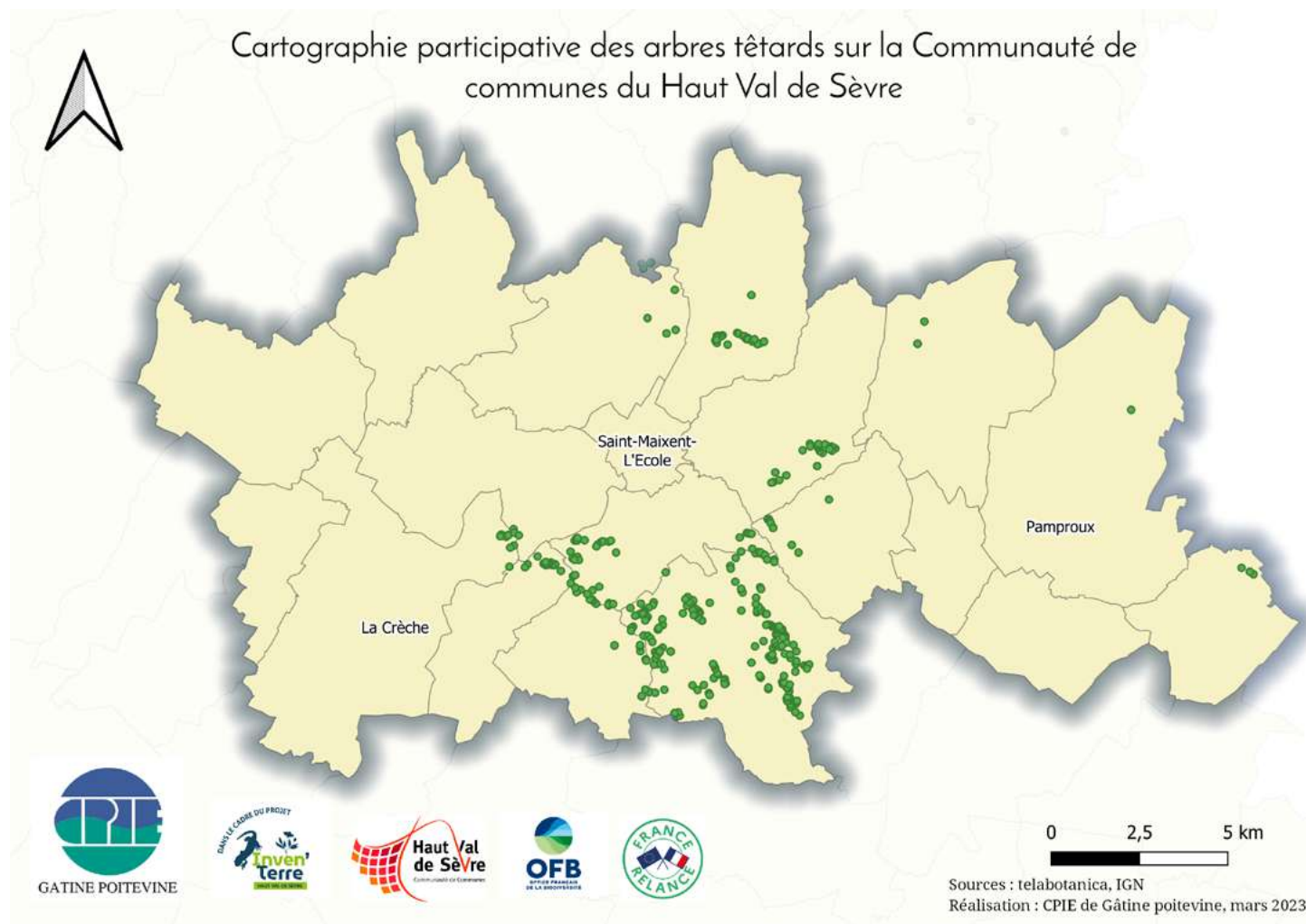


# « MONTRE TA TROGNE » UN INVENTAIRE DES ARBRES TÊTARDS

Véritables éléments patrimoniaux, les trognes sont des arbres façonnés par les activités humaines (coupe du tronc ou des branches maîtresses pour provoquer le développement de rejets que l'on récolte ensuite) et utilisés par toute une biodiversité. « Montre ta Trogne » est un outil de participation citoyenne proposé par le CPIE qui permet aux habitants de contribuer à mieux connaître leur patrimoine naturel et paysager.

Comment ? C'est simple ! Lors de randonnées, balades ou même auprès de chez vous, repérez les « trognes » ou arbres têtards présents dans les haies ou dans les champs et reportez vos observations dans le formulaire dont le lien est indiqué ci-dessous. Déjà près de 300 arbres ont été recensés lors du projet Inven'Terre.

À vous de jouer pour améliorer la connaissance : [https://colibris.link/montre\\_ta\\_trogne](https://colibris.link/montre_ta_trogne)



© C. Ingrand



© I. Fortuné



© C. Ingrand







© P. Cousin

## LA PLAINE

Au Sud-Ouest et au Nord-Est du territoire se trouvent la plaine niortaise et le plateau de Pamproux, paysages aux champs ouverts, à l'organisation spatiale d'une grande simplicité, où domine la culture de céréales et d'oléagineux (blé, maïs, tournesol, colza...). Dans ces espaces très légèrement vallonnés, le parcellaire s'organise sur un large maillage structuré essentiellement par les routes et les chemins communaux.

À la suite des remembrements opérés à partir des années 50 et 60 (regroupement et agrandissement des parcelles conduisant à l'élimination des haies), les haies y sont résiduelles et plutôt basses.

Quelques éléments attirent le regard et ponctuent l'horizon : des boisements en taillis (sous forme de bosquets ou de petits massifs), des arbres isolés (noyers) ou encore des murs de pierres sèches entourant notamment les cimetières protestants ou d'anciens potagers. On note également la présence de quelques prairies pâturées ou encore de vignes sous forme résiduelle. Les cours d'eau aux larges méandres ponctués de boisements contribuent à animer ce paysage.

La faible diversité d'habitats, l'intensification de la production agricole, la présence d'importantes infrastructures de

communication (autoroutes, nationale 11, voie ferrée) et le développement urbain et périurbain lié à la proximité de bassins de développement économique et démographique font de ce paysage une trame globalement peu favorable à la biodiversité.

Néanmoins, ce paysage de plaine constitue le lieu de vie de certaines espèces spécialisées. En ce qui concerne la faune, les Busards cendré et Saint-Martin ainsi que l'Ædicnème criard sont les emblèmes des oiseaux inféodés aux milieux de plaines ouvertes.

Du côté de la flore, la diversité végétale s'observe essentiellement en bordure de parcelles, le long des routes et chemins et dans les milieux délaissés. On observe notamment de nombreuses plantes rudérales annuelles (poussant spontanément dans un milieu modifié du fait de l'activité humaine) qui peuplent les bords des champs, dont un cortège de plantes lié strictement aux grandes cultures que l'on appelle les plantes messicoles - ou plantes des moissons - qui est l'un des cortèges les plus menacés de France, comptant plus de 100 espèces chez nous, dont le Bleuet.



© L. Debordes



© F. Conort



© S. Barbier



© L. Debordes

### PIÉRIDE DE LA RAVE (*Pieris rapae*)

La Piéride de la Rave est un papillon très fréquent dans les milieux de cultures. Cette espèce pond sur un grand nombre de brassicacées, notamment la Moutarde des champs et le Colza. Les adultes s'observent d'avril à septembre en 3 à 5 générations.

### LIÈVRE D'EUROPE (*Lepus europaeus*)

Le Lièvre d'Europe est une espèce fréquente dans les champs du Haut Val de Sèvre. De mœurs plutôt nocturnes, il s'observe plus facilement au printemps, période nuptiale.

### SCANDIX PEIGNE-DE-VÉNUS (*Scandix pecten-veneris*)

La Peigne de Vénus fait partie des messicoles (habitantes des moissons) relativement communes. Elle fleurit en mai, formant des ombelles de fleurs à pétales de taille hétérogène, puis produit des fruits semblables à des peignes. Elle serait purgative et diurétique.

### GRAND COQUELICOT (*Papaver rhoeas*)

Messicole la plus commune des bords de champs, elle est parfois abondante dans les cultures extensives, donnant une belle tonalité rouge à celles-ci. Boutons floraux, fleurs et feuilles sont comestibles et peuvent être préparés en salade ou en sirop par exemple.





© Karol Photographies

## LES VALLÉES ET ZONES HUMIDES

Avec un linéaire d'environ 80 kilomètres, les vallées de la Sèvre Niortaise et de ses affluents ont une importance majeure dans l'identité du Haut Val de Sèvre. L'ensemble paysager des vallées couvre la totalité du territoire en recoupant les entités paysagères du bocage et de la plaine. On identifie ainsi 10 cours d'eau principaux : Musson, Marcusson, Ligueure, Puits d'Enfer, Rabané, Magnerolles, Pamproux, Bougon, l'Hermitain... affluents de la Sèvre Niortaise qui traverse elle-même 10 communes en formant de larges méandres à certains endroits.

Autour des cours d'eau, Le paysage y est caractérisé par des ripisylves (végétations de bords de cours d'eau) plus ou moins denses, complétées de boisements spontanés de frênes et d'aulnes ainsi que de plantations de peupleraies, le tout marqué par la présence d'éléments patrimoniaux liés aux passages (ponts, viaducs, gués). Les fonds de vallées sont occupés par des prairies humides et des cultures (en augmentation). Certains sont concernés par l'enfrichement - fermeture des milieux par le développement de boisements - du fait d'un abandon de l'activité agricole. Sur le socle de roches granitiques, dans les vallées au relief peu marqué, on retrouve le paysage de bocage, au parcellaire délimité de haies. Dans les roches sédimentaires, les vallées sont plus encaissées et dotées de coteaux souvent très boisés.

La banalisation des paysages, du fait de l'urbanisation et des pratiques agricoles, le drainage et la mise en culture de prairies humides ainsi que la plantation de nombreuses peupleraies sont les principales menaces qui pèsent sur ces milieux naturels sensibles. Par la présence des prairies, haies, ripisylves et bois, les vallées du Haut Val de Sèvre sont des habitats qui présentent une richesse écologique reconnue et rassemblent une très grande partie des périmètres de protection environnementale.

Un inventaire des mares et zones humides (terrains habituellement inondés ou gorgés d'eau de façon permanente ou temporaire) a été réalisé pour chaque commune grâce à l'étude des sols et de la présence de végétation hygrophile. Il s'agit le plus souvent de prairies naturelles situées en bordure des cours d'eau. En raison des enjeux forts en matière de préservation des zones humides (participation à l'épuration et au ralentissement de l'écoulement des eaux, recharge des nappes phréatiques, régulation des crues, biodiversité), une protection réglementaire forte a été établie, interdisant toute construction et tout aménagement en dehors de ceux nécessaires à leur restauration. 1 600 ha de zones humides sont ainsi encore présents et à préserver sur le territoire du Haut Val de Sèvre.



© L. Debordès



© C. Stenger



© G. Besseau



© S. Barbier

### AUORE (*Anthocaris cardamines*)

Ce papillon est annonciateur du printemps. On le rencontre à partir de la fin mars, principalement dans les vallées alluviales où les mâles se repèrent facilement par l'extrémité orangée de leurs ailes antérieures. La femelle pond sur les pédoncules floraux des Brassicacées comme la Cardamine des Prés ou l'Alliaire officinale.

### LORIOT D'EUROPE (*Oriolus oriolus*)

Cet oiseau jaune vif, aux ailes et à la queue noires, affectionne les boisements alluviaux. C'est principalement par son chant flûté très caractéristique que l'on remarque sa présence au printemps. Attention toutefois aux étourneaux qui s'avèrent être de merveilleux imitateurs de son chant !

### CALOPTÉRYX ÉCLATANT (*Calopteryx splendens*)

Cette libellule s'observe très couramment au bord des cours d'eau. Les mâles possèdent un corps bleu avec des ailes en partie fumées tandis que les femelles sont de couleur vert métallique. Ces dernières pondent leurs œufs – d'où sortiront les larves qui grandiront dans les cours d'eau – dans les tiges et les feuillages des plantes aquatiques.

### REINE DES PRÉS (*Filipendula ulmaria*)

La Reine des Prés se rencontre au sein des mégaphorbiaies alluviales et des prairies humides. Cette plante vivace atteint le mètre lors de sa floraison dans le courant du mois de Juin. Elle possède des propriétés médicinales et peut se manger dans certaines crèmes desserts et sorbets artisanaux !



## LES LAVOIRS

© P. Mercier - DSNE



Ce petit patrimoine bâti du Haut Val de Sèvre présente d'importants enjeux écologiques pour les Amphibiens, et en particulier pour les Salamandres qui viennent s'y reproduire. Cependant, en fonction de leurs configurations, les lavoirs peuvent être des pièges mortels desquels les Salamandres ne peuvent pas ressortir !

Sur les 123 lavoirs du territoire, 48 ont été étudiés par DSNE. Pas moins de 5 espèces d'Amphibiens y ont été comptabilisées et la présence de salamandres a été observée sur plus d'un tiers des lavoirs ! Les conditions rendant ces lavoirs favorables aux Amphibiens, comme les mesures de gestion à mettre en place, ont été synthétisées et restent à déployer en Haut Val de Sèvre. Cela a déjà été fait sur plusieurs d'entre eux par DSNE, le CPIE et le SMC, ainsi que via un programme pédagogique pilote à Azay-le-Brûlé mené par la Communauté de Communes et DSNE.



© P. Mercier - DSNE

## " NUIT DES DRAGONS ", UN INVENTAIRE DES SALAMANDRES TACHETÉES



À proximité des lavoirs, des sources ou en sous-bois, les habitants du Haut Val de Sèvre étaient invités par le CPIE à porter un œil attentif aux Salamandres tachetées. Des balades nature pour observer ses larves, des sorties nocturnes pour contempler les adultes puis des temps en salle ont eu lieu pour découvrir cet amphibien aux allures de dragon. 117 personnes ont participé à cette dynamique.

Dès l'automne, cheminez de nouveau vers les lavoirs et participez aux protocoles de la Société Herpétologique de France : « Nuit des Dragons » à découvrir sur le site [www.undragon.org](http://www.undragon.org)



## DES HÉBERGEURS DEVIENNENT AMBASSADEURS DE LA BIODIVERSITÉ INTERCOMMUNALE

DSNE et le CPIE de Gâtine poitevine sont partis à la rencontre d'hébergeurs volontaires, engagés dans la préservation de la biodiversité locale et dans la sensibilisation. Les hébergeurs touristiques sont souvent les premières portes d'entrée sur nos territoires. Véritables passionnés par les échanges humains et la valorisation des richesses locales, des visites de leurs parcs et jardins leur ont été proposées afin d'échanger sur le patrimoine naturel du Haut Val de Sèvre.

Voici un petit échantillon des espèces observées :

- Des libellules et demoiselles au Moulin de la Papeterie (La Crèche) : Libellule à quatre taches, Caloptéryx éclatant, Plactycnemis à larges pattes ou encore Naïade de Vander Linden.
- Des oiseaux au Logis du four (Soudan) : Pinson des arbres, Étourneau sansonnet, Chardonneret élégant, Mésange charbonnière, Rougegorge et Rougequeue noir.
- Des amphibiens au Logis de la Roche Cantin (Cherveux) : Grenouilles vertes, Salamandre tachetée et Alyte accoucheur.
- Des insectes au Prieuré de Saint-Berthelemy (Azay-le-Brûlé) : Vulcain, Paon du jour, Piéride sp., Argus brun, ainsi que quelques abeilles domestiques et abeilles solitaires.
- Des mammifères aux Demeures de Valettes (Azay-le-Brûlé) : Hérisson d'Europe et Écureuil Roux.



© CPIE

La biodiversité doit être perçue comme une invitée : a-t-elle de quoi dormir, manger, se protéger ? Qui de mieux que des professionnels du tourisme pour comprendre ces questions.





## ● LES VILLES, VILLAGES ET MILIEUX ANTHROPOISÉS

Sur le territoire du Haut Val de Sèvre, le bocage est caractérisé par des unités bâties dispersées tandis que les plaines et les vallées sont marquées par les regroupements urbains. Les infrastructures de communication sont bien présentes avec deux autoroutes, la nationale, la ligne TGV et un maillage serré de voiries.

Du fait de la croissance de sa population, le Haut Val de Sèvre connaît un phénomène de périurbanisation avec notamment le développement de l'agglomération Niortaise et des communes situées autour de Saint-Maixent-l'École. On constate ainsi une dissémination du bâti sur l'ensemble du territoire avec notamment la construction de nombreux lotissements et le développement de zones d'activités.

Cette trame anthropisée paraît de premier abord hostile à la biodiversité en raison de la faible disponibilité en habitat naturel, de la fragmentation des espaces par les axes routiers et l'urbanisation, et du dérangement occasionné par les activités humaines.

Cependant, le bâti ancien - représenté en Haut Val de Sèvre par les maisons et les fermes à l'architecture traditionnelle, les murets de pierre sèche, les cimetières (notamment

protestants entourés de végétation), les aménagements liés à l'eau (nombreux lavoirs, fontaines, puits, ponts, moulins...), les colombiers et pigeonniers, et les monuments (églises, halles, temples...) - constitue un atout pour la biodiversité. En fonction de sa configuration, ce bâti peut être apprécié par des oiseaux, des chauves-souris, des reptiles, des amphibiens, des mousses ou des fougères.

De plus, au sein des villes et villages, la présence d'espaces verts, de jardins, de bandes enherbées, de bosquets et de points d'eau sont autant de milieux qui peuvent accueillir la faune et la flore et permettre une certaine continuité écologique (bien que dégradée) avec les milieux naturels situés aux alentours.

Cela n'est valable que si la conduite de ces espaces est favorable à la biodiversité avec notamment la mise en place d'une gestion différenciée des milieux herbacés (des zones tondues peu fréquemment accueillantes pour les pollinisateurs, et d'autres entretenues régulièrement et propices à des oiseaux qui apprécient les milieux ras pour chasser), la plantation d'espèces locales plutôt qu'exotiques, le bannissement des produits phytosanitaires et un entretien adapté des haies et autres formations arbustives et arborées.



© F. Doré

**MACHAON**  
(*Papilio machaon*)

Ce splendide papillon et ses chenilles voraces s'observent souvent dans les potagers des villages.



© C. Blouin

**LÉZARD DES MURAILLES**  
(*Podarcis muralis*)

Les vieux murs de pierres constituent un habitat de choix pour ce reptile, très présent dans les villages ruraux et corps de fermes.



© L. Arthur

**PIPISTRELLE COMMUNE**  
(*Pipistrellus pipistrellus*)

Cette toute petite chauve-souris loge dans les toitures des habitations anciennes comme récentes ou encore derrière les volets des maisons durant l'été.



© S. Girault

**HIRONDELLE RUSTIQUE**  
(*Hirundo rustica*)

Dans les villages, elle affectionne les granges, si possible encore occupées par le bétail, et les dépendances non restaurées pour nicher. La présence de terres agricoles riches en insectes et de zones humides à proximité lui est également indispensable.



© DSNE

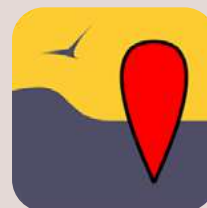
**CÉTÉRACH OFFICINAL**  
(*Asplenium ceterach*)

Cette fougère couverte d'écailles linéaires roussâtres sur sa face inférieure apprécie les murs et rochers relativement chauds et ensoleillés.

## LA DÉMARCHE DE SCIENCES PARTICIPATIVES : " MIEUX CONNAÎTRE POUR MIEUX PROTÉGER "

Il n'y a pas suffisamment de chercheurs pour observer toute la nature, mais il y a suffisamment d'habitants pour parcourir tout un territoire. Nul besoin d'être un expert car les outils d'observation permettent à tous de participer. Une seule chose est à retenir : pour qu'une observation soit valide, elle doit contenir un nom d'observateur, un lieu, une date et une photo.

Pour cela différentes applications existent : « Inaturalist » pour les débutants, et « Naturalist » pour les aficionados du carnet de terrain.



Naturalist



## DES INVEN'TERRE AU CŒUR DES ÉCOLES

Dès 2021, les élèves du Haut Val de Sèvre ont commencé à participer à plusieurs inventaires animés par le CPIE : les vers de terre, les oiseaux, les escargots, ou encore les plantes sauvages. 10 classes ont bénéficié d'un accompagnement mêlant recherche scientifique et observations naturalistes.

Parmi eux, la classe de CE1-CE2 de Bougon a participé au programme « vers de terre ». Les élèves racontent sur le site de l'école : « On a cherché des vers de terre. Un groupe a trouvé 21 vers, un autre en a trouvé 10 et le dernier groupe a trouvé 118 vers ! Au total, on a trouvé 149 vers. » Le Muséum National d'Histoire Naturelle met à disposition des outils accessibles aux jeunes depuis [www.vigienature-ecole.fr](http://www.vigienature-ecole.fr)



## DES FORMATIONS POUR LES ÉLUS ET LES AGENTS

Le projet Inven'Terre, c'est aussi pouvoir agir pour le collectif en prenant en compte les enjeux liés à la biodiversité. Dans ce cadre, les élus et les agents des communes du Haut Val de Sèvre ont bénéficié de journées d'information animées par le CPIE, avec une approche favorisant l'échange entre participants, le retour d'expériences et la visite de terrain.

Les journées proposées ont permis l'appropriation des thématiques suivantes :

- La gestion de l'eau en Haut Val de Sèvre : organisation et enjeux ;
- Les déchets verts : réduction et valorisation ;
- La gestion différenciée dans les espaces verts communaux ;
- Les haies sur ma commune : affûter son regard technique.





## ACTION UN ANIMATEUR NATURE DANS VOTRE JARDIN

La biodiversité inclut la diversité des espèces (y compris l'espèce humaine), leur diversité génétique ainsi que la diversité des milieux. Pour la découvrir, nul besoin de traverser les océans, un voyage au cœur des jardins est déjà une belle invitation à la découverte.

Ainsi, chacun peut agir à l'échelle de son jardin, au cœur des bourgs et des villages. Mais, il n'est pas toujours évident de comprendre les mœurs et coutumes de nos « coloca'terres » sauvages. C'est pourquoi, 40 habitants volontaires ont bénéficié de conseils à domicile sur la nature. L'objectif de cette rencontre était de redécouvrir son propre jardin, avec en plus des conseils avisés et personnalisés d'animateurs naturalistes de DSNE, du GODS et du CPIE de Gâtine poitevine.

Voici quelques recommandations :

- Permettre à la pelouse de reprendre ses droits par endroits pour les insectes (base du régime alimentaire pour de nombreux animaux)
- Laisser une place aux plantes sauvages et spontanées de votre jardin, elles sont adaptées aux pollinisateurs locaux
- Au printemps et en été, laisser les hirondelles rustiques et les chauves-souris accéder à l'intérieur des garages et des granges
- Creuser une petite mare, avec une pente douce, sans y introduire de poissons, pour les libellules et amphibiens
- Signer la charte et labelliser le jardin en « Espace Natur'Ailes » du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres



© CPIE

## UN ÉVÈNEMENT FAMILIAL POUR DÉCOUVRIR LA BIODIVERSITÉ

Pour initier les habitants à l'identification des espèces qui vivent à côté de chez eux, un événement familial coordonné par le CPIE a été organisé les 21 et 22 avril 2023, au Puits d'Enfer, sur les communes d'Exireuil et de Nanteuil : les 24 Heures de la Nature.

Accompagnées par des naturalistes, les familles sont parties sur les sentiers à la découverte des espèces animales et végétales. Les 200 participants ont comptabilisé plus de 105 espèces avec l'aide des spécialistes. Parmi elles, on note la présence de :

- 32 espèces d'oiseaux (dont la Chouette hulotte, le Rossignol philomèle, la Huppe fasciée et le Bruant zizi)
- 13 espèces de papillons de nuit (dont *Selenia dentaria* et la Citronnelle rouillée)
- Une dizaine d'insectes et autres invertébrés (dont le Méloé sp, le Vulcain et l'Aurore)
- 10 espèces de mammifères (dont la Pipistrelle commune, la Pipistrelle de Kuhl, le Lièvre brun et le Hérisson d'Europe)
- 40 espèces de plantes (dont 4 espèces différentes de Géranium sauvage, de l'Ail des ours et l'Orchis bouffon)

Ce site remarquable fait l'objet d'une demande de reconnaissance en Espace Naturel Sensible auprès du département des Deux-Sèvres.



© J.-J. Fouquet



© N. Bernard

# LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

La Communauté de Communes Haut Val de Sèvre met en œuvre depuis 2022 un Projet Alimentaire Territorial (PAT) en partenariat avec la Communauté d'agglomération du Niortais et de nombreux acteurs locaux. Ce projet permet de doter le Haut Val de Sèvre d'une feuille de route pour développer l'agriculture (augmentation des revenus des agriculteurs, structuration de filières de proximité, etc.) et améliorer la qualité de l'alimentation des habitants tout en répondant aux enjeux sociaux et environnementaux.

En raison des caractéristiques du Haut Val de Sèvre et de son agriculture, le PAT vise notamment à développer l'élevage à l'herbe, à accompagner la diversification des agriculteurs (productions plus variées, nouveaux débouchés, etc.) et à encourager la proximité entre le monde agricole et les consommateurs.

Ces orientations sont complémentaires avec le projet Inven'Terre. En effet, pour améliorer la prise en compte de l'environnement par le monde agricole et les consommateurs, la Communauté de communes et ses partenaires souhaitent mobiliser le maximum de leviers possibles : la biodiversité via le projet Inven'Terre, le développement de filières alimentaires et la préservation des ressources en eau via le PAT, etc.

On **mange**  
**QUOI**  
**demain?**

Haut Val de Sèvre





# LES ESPÈCES PATRIMONIALES

## FRITILLAIRE PINTADE (*Fritillaria meleagris*)

Cette plante majestueuse aux fleurs à damier pourpre s'observe en mars sur des prairies humides à gestion extensive mais aussi dans les sous-bois alluviaux. Dans le Haut Val de Sèvre, elle s'observe principalement au sein des prairies et boisements de la Sèvre Niortaise. Elle est quasi-menacée en Poitou-Charentes.

© S. Barbier



## ASPENIUM DE BILLOT (*Asplenium obovatum* subsp. *billotii*)

Cette fougère vit sur les escarpements rocheux en conditions semi-ombragées des coteaux de certains cours d'eau du Haut Val de Sèvre. Elle est relativement rare, protégée et vulnérable en Poitou-Charentes.

## CRIQUET ENSANGLANTÉ (*Stethophyma grossum*)

Ce criquet apprécie les milieux humides herbacés bien exposés, comprenant des zones de sol nu ou à végétation rase. Globalement commun sur le territoire des Deux-Sèvres, le Criquet ensanglanté est menacé par la dégradation et la destruction des zones humides qu'il affectionne.

© L. Debordes



© L. Debordes

## VALLÉES – ZONES HUMIDES

© Karol Photographies



© L. Debordes

## DEMI-ARGUS (*Cyaniris semi-argus*)

Ce délicat papillon bleu de moins de 2 cm se rencontre d'avril à septembre sur les prairies fleuries, souvent en contexte alluvial dans le Haut Val de Sèvre (autour de la Sèvre Niortaise, du Chambon, etc.). La femelle pond sur diverses Fabacées comme les Trèfles. L'espèce est menacée par la dégradation des prairies permanentes ou leur conversion en prairies temporaires ou en cultures.



© L. Debordes

## GOMPHE SEMBLABLE (*Gomphus similimus*)

Ce Gomphe très rare en Deux-Sèvres s'observe de manière très localisée au bord de la Sèvre Niortaise. L'espèce possède un corps jaune verdâtre et noir. Elle affectionne les eaux faiblement courantes où elle passe sa phase larvaire dans des substrats sableux à limoneux puis émerge à partir de juin sur la végétation rivulaire.



© L. Debordes

## LOUTRE (*Lutra lutra*)

Ce mustélide semi-aquatique et piscivore apprécie tous les types de cours d'eau, des petits ruisseaux en tête de bassin versant aux grands cours d'eau de plaine. De mœurs plutôt nocturnes, la loutre occupe en journée des gîtes bien cachés et difficiles d'accès, rendant son observation ardue. Le dépôt d'épreintes, lui permettant de marquer son territoire, est l'un des indices de sa présence. Cette espèce protégée au niveau national depuis 1976 est bien présente dans le Haut Val de Sèvre. Elle reste toutefois menacée par la dégradation des cours d'eau, les assècs, la régression des zones humides et le dérangement.



## BRUANT JAUNE (*Emberiza citrinella*)

Ce passereau atteignant 16 à 17 cm est muni d'une queue assez longue. En période nuptiale, le mâle est facilement reconnaissable par sa couleur principalement jaune. Cette espèce affectionne les éco-complexes bocagers formés de haies, prairies et cultures. Ses effectifs chutent drastiquement depuis 40 ans, notamment du fait de la disparition des haies et des prairies en bon état de conservation.



## RENONCULE À FEUILLES DE LIERRE (*Ranunculus hederaceus*)

Cette renoncule à feuilles trilobées et à petites fleurs blanches ne dépassant pas les 5 mm de long est une espèce typique des mares et des sources du bocage du Haut Val de Sèvre. Elle se rencontre relativement fréquemment au sein des exploitations d'élevage, mais régresse de plus en plus du fait de la dégradation voire de la disparition des mares.

## ŒDICNÈME CRIARD (*Burhinus oediconemus*)

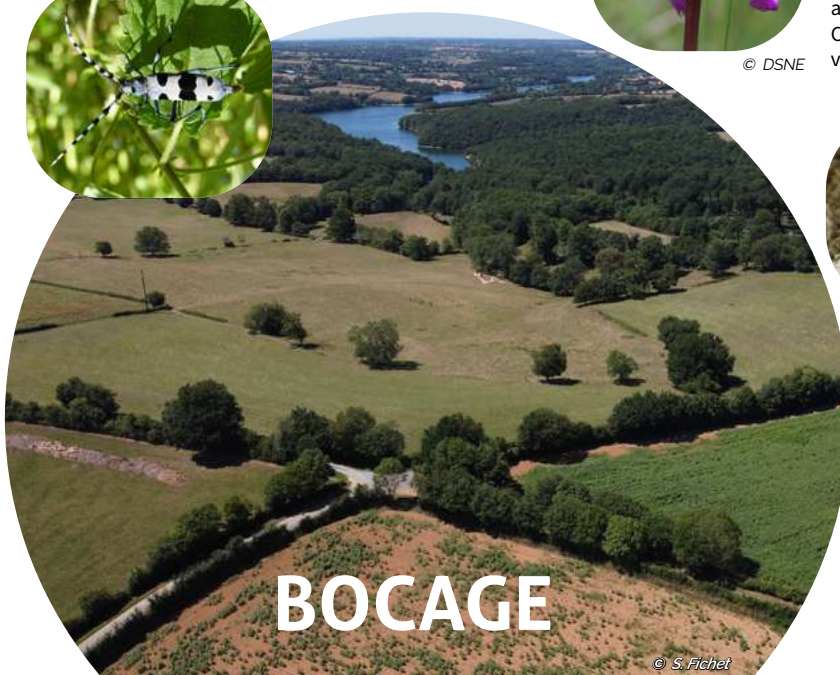
Ce limicole (petit échassier) aux grands yeux et aux longues pattes jaunes est une espèce qui niche dans les cultures à sols caillouteux calcaires. Il est très discret en journée, généralement tapi au sol. Comme pour une grande partie de l'avifaune nicheuse des grandes plaines agricoles, l'Œdicnème criard est fortement menacé et en régression du fait de pratiques culturales de moins en moins compatibles avec son cycle de vie.

## ADONIS GOUTTE-DE-SANG (*Adonis annua*)

Cette messicole se développe dans les cultures extensives sur sols calcaires. Ses petites fleurs d'un rouge intense apparaissent au printemps. Elle est rare en Haut Val de Sèvre et menacée comme la grande majorité des messicoles des Deux-Sèvres.

## ROSALIE DES ALPES (*Rosalia alpina*)

Ce majestueux coléoptère gris-bleu à taches noires doté de longues antennes vit au sein des vieilles haies composées d'arbres têtards (Frênes et Chênes notamment), où sa larve se nourrit de bois mort. L'espèce est menacée en Deux-Sèvres par la dégradation et la disparition des haies et par la raréfaction de la gestion des arbres en têtards.



© DSNE



© DSNE

## ORCHIS À FLEURS LÂCHES (*Anacamptis laxiflora*)

Cette orchidée se développe dans des prairies humides relativement pauvres en nutriments. Ses fleurs, visibles en mai, sont pourpre foncé. En Haut Val de Sèvre, on la retrouve le plus fréquemment en zone de bocage, comme aux Chaumes d'Avon ou à la Côte-Belet, mais aussi dans les vallées et zones humides.



© DSNE

## CRIQUE NAIN (*Stenobothrus stigmaticus*)

Ce petit criquet ne dépassant pas les 2 cm de longueur fréquente les prairies et pelouses sèches à végétation rase, souvent à proximité d'affleurements rocheux au sein des systèmes bocagers. Il est en régression et considéré comme vulnérable en Poitou-Charentes.



© DSNE

## TRITON MARBRÉ (*Triturus marmoratus*)

Ce triton de grande taille peut mesurer jusqu'à 17 cm. La partie supérieure de son corps est marbrée de vert sur un fond noirâtre et présente une crête dorsale chez le mâle reproducteur. Il fréquente les milieux bocagers et forestiers comprenant un réseau de mares et de plans d'eau peu poissonneux favorables à sa reproduction. L'espèce est quasi-menacée en Poitou-Charentes.



© C. Blouin



© F. Conart

## GLAÏEUL DES MOISSONS (*Gladiolus italicus*)

Arborant des fleurs roses à violet clair, cette espèce messicole est très rare dans les Deux-Sèvres, avec quelques observations signalées dans le Haut Val de Sèvre, à la limite de la Vienne. Connue pour sa préférence pour les sols calcaires, elle affectionne particulièrement les bordures des champs secs.

## BUSARD CENDRÉ (*Circus pygargus*)

Ce rapace migrateur est présent en Deux-Sèvres au printemps et en été. Il chasse et niche au sein des champs de céréales. Comme pour l'Œdicnème criard, des campagnes de recensement sont menées chaque année en partenariat avec les agriculteurs dans les zones Natura 2000 pour repérer les nids et les protéger de la moisson.



© DSNE



© A. Joris

© P. Cousin



# ● LES SITES MAJEURS DU TERRITOIRE

Le territoire du Haut Val de Sèvre comporte de nombreux sites d'une grande richesse faunistique et floristique ouverts au public. N'hésitez pas à les découvrir !

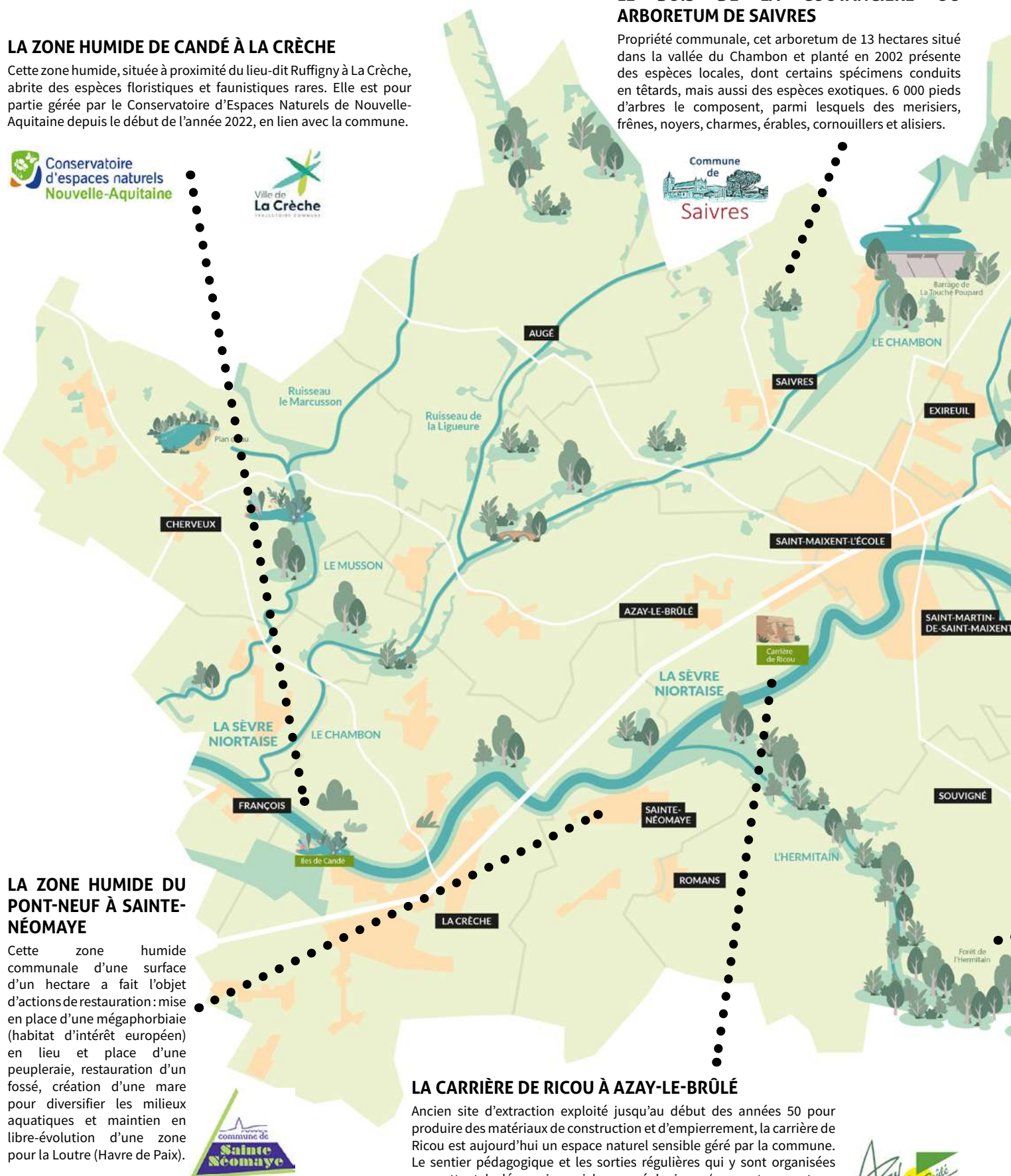
## LA ZONE HUMIDE DE CANDÉ À LA CRÈCHE

Cette zone humide, située à proximité du lieu-dit Ruffigny à La Crèche, abrite des espèces floristiques et faunistiques rares. Elle est pour partie gérée par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine depuis le début de l'année 2022, en lien avec la commune.



## LE BOIS DE LA COUTANCIÈRE OU ARBORETUM DE SAIVRES

Propriété communale, cet arboretum de 13 hectares situé dans la vallée du Chambon et planté en 2002 présente des espèces locales, dont certains spécimens conduits en têtards, mais aussi des espèces exotiques. 6 000 pieds d'arbres le composent, parmi lesquels des merisiers, frênes, noyers, charmes, érables, cornouillers et alisiers.



## LA ZONE HUMIDE DU PONT-NEUF À SAINTE-NÉOMAYE

Cette zone humide communale d'une surface d'un hectare a fait l'objet d'actions de restauration : mise en place d'une mégaphorbiaie (habitat d'intérêt européen) en lieu et place d'une peupleraie, restauration d'un fossé, création d'une mare pour diversifier les milieux aquatiques et maintien en libre-évolution d'une zone pour la Loutre (Havre de Paix).



## LA CARRIÈRE DE RICOU À AZAY-LE-BRÛLÉ

Ancien site d'extraction exploité jusqu'au début des années 50 pour produire des matériaux de construction et d'empierrement, la carrière de Ricou est aujourd'hui un espace naturel sensible géré par la commune. Le sentier pédagogique et les sorties régulières qui y sont organisées permettent de découvrir ses richesses géologiques (avec notamment son front de taille) ainsi que sa diversité faunistique, floristique et paysagère.



## LE Puits d'Enfer à Exireuil et Nanteuil

Site classé depuis 1927, il abrite une flore remarquable : la Laïche appauvrie dans les boisements de pente, la Doradille de Billot et la Doradille du nord dans les parois rocheuses, ainsi que le Scléranthe vivace et le Trèfle raide sur les affleurements rocheux. On y trouve également diverses essences d'arbres (chêne, frêne, érable, charme...) dont un chêne trogne remarquable par sa taille et sa silhouette ainsi qu'une cascade à laquelle conduit un sentier de promenade.

## LA Vallée du Magnerolles

Le ruisseau de Magnerolles est un affluent de la Sèvre Niortaise, qu'il rejoint en amont de Saint-Maixent-l'École. Issu d'un complexe de petites sources situées près du Bois de Soudan, il s'étale sur près de 10 km de long en recevant une dizaine de petits affluents.

Sa vallée encaissée et ses coteaux boisés forment un habitat naturel préservé et peu fréquenté. Le cours d'eau le Magnerolles et ses affluents font l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope afin d'assurer la conservation des écrevisses autochtones dites « à pieds blancs » ainsi que le maintien de plantes méridionales. La vallée du Magnerolles est également classée en zone Natura 2000, gérée par le service rivière du SMC.

## PAMPROUX



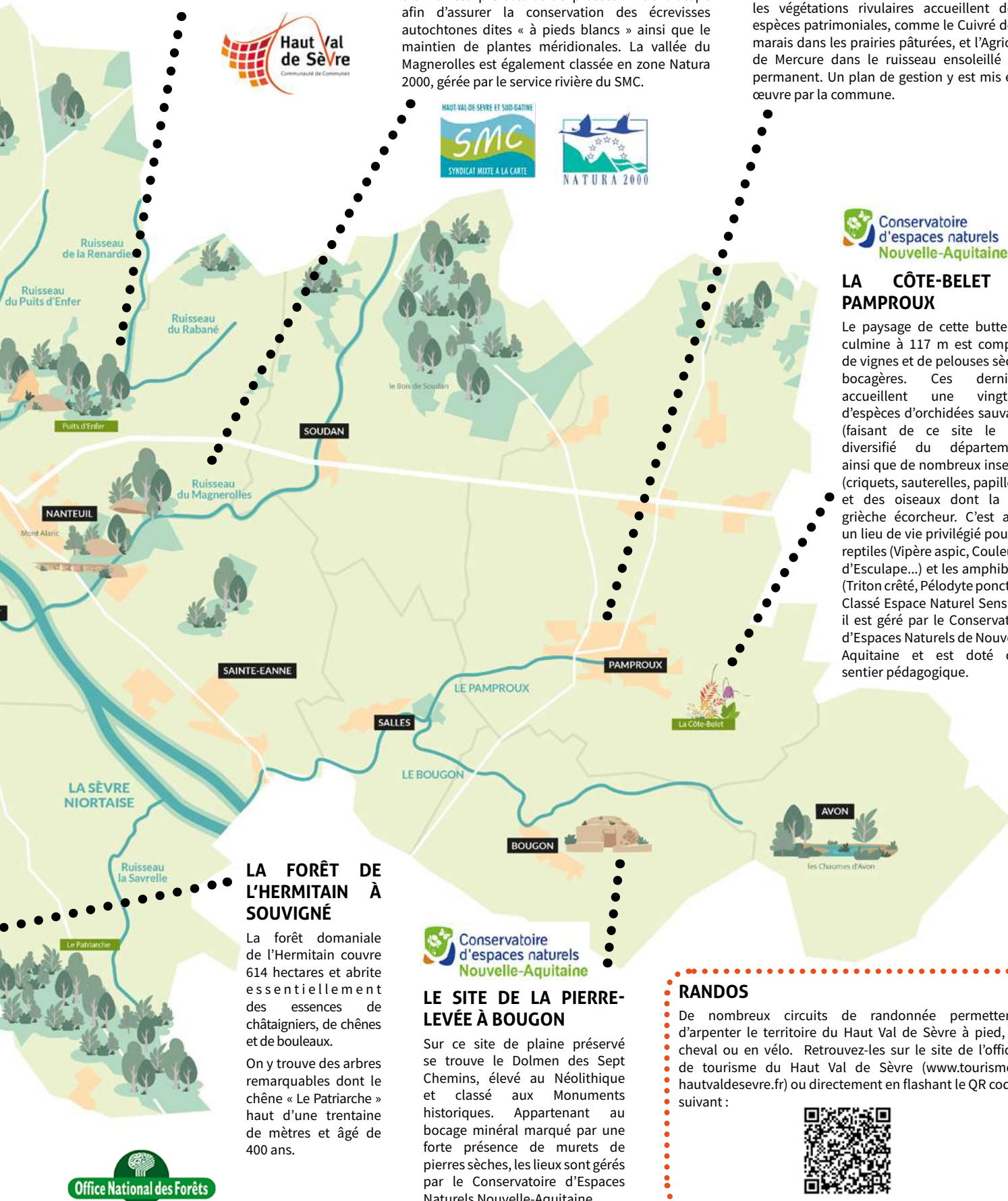
## LA ZONE HUMIDE DE POUILLET À PAMPROUX

Sur cette zone humide communale d'environ 5 ha en aval du bourg, le Pamproux et les végétations rivulaires accueillent des espèces patrimoniales, comme le Cuivré des marais dans les prairies pâturées, et l'Agrion de Mercure dans le ruisseau ensoleillé et permanent. Un plan de gestion y est mis en œuvre par la commune.



## LA CÔTE-BELET À PAMPROUX

Le paysage de cette butte qui culmine à 117 m est composé de vignes et de pelouses sèches bocagères. Ces dernières accueillent une vingtaine d'espèces d'orchidées sauvages (faisant de ce site le plus diversifié du département) ainsi que de nombreux insectes (cristallins, sauterelles, papillons) et des oiseaux dont la Pie-grièche écorcheur. C'est aussi un lieu de vie privilégié pour les reptiles (Vipère aspic, Couleuvre d'Esculape...) et les amphibiens (Triton crêté, Pélodyte ponctué). Classé Espace Naturel Sensible, il est géré par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine et est doté d'un sentier pédagogique.



## LA FORÊT DE L'HERMITAIN À SOUVIGNÉ

La forêt domaniale de l'Hermitain couvre 614 hectares et abrite essentiellement des essences de châtaigniers, de chênes et de bouleaux.

On y trouve des arbres remarquables dont le chêne « Le Patriarche » haut d'une trentaine de mètres et âgé de 400 ans.



## LE SITE DE LA PIERRE-LEVÉE À BOUGON

Sur ce site de plaine préservé se trouve le Dolmen des Sept Chemins, élevé au Néolithique et classé aux Monuments historiques. Appartenant au bocage minéral marqué par une forte présence de murets de pierres sèches, les lieux sont gérés par le Conservatoire d'Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine.

## RANDOS

De nombreux circuits de randonnée permettent d'arpenter le territoire du Haut Val de Sèvre à pied, à cheval ou en vélo. Retrouvez-les sur le site de l'office de tourisme du Haut Val de Sèvre ([www.tourisme-hautvaldesevre.fr](http://www.tourisme-hautvaldesevre.fr)) ou directement en flashant le QR code suivant :





# LES PARTENAIRES

## Office français de la biodiversité

L'Office français de la biodiversité est un établissement public de l'État à caractère administratif, issu de la fusion de l'Agence Française de la Biodiversité et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Opérant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, il a été créé pour protéger et restaurer la biodiversité et est placé sous la double tutelle des ministères en charge de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.



L'OFB exerce des missions de connaissance et d'expertise sur l'ensemble des composantes de la nature. Il contribue à l'exercice des polices administrative et judiciaire relatives à l'eau, aux espaces naturels, à la flore et la faune sauvage, à la chasse et à la pêche. Il accompagne et apporte son appui aux acteurs publics pour la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs politiques, et aux acteurs socio-économiques pour l'exercice de leurs activités en faveur de la biodiversité. Il gère et restaure également les espaces protégés, aires marines et espaces protégés terrestres.

Depuis 2017, l'OFB apporte son soutien financier à travers un appel à projets annuel aux communes et EPCI qui souhaitent réaliser un « Atlas de la biodiversité communale » (ABC). Ce dispositif répond à un triple objectif en faveur de la biodiversité :

- Acquérir de la connaissance via la réalisation d'inventaires naturalistes (espèces et habitats) et la création de livrables cartographiques ;
- Sensibiliser et mobiliser citoyens et acteurs locaux en organisant diverses animations et inventaires participatifs ;
- Partager une vision stratégique du territoire et favoriser une dynamique en faveur d'actions bénéfiques à la biodiversité.

En améliorant les connaissances naturalistes d'un territoire et en révélant les enjeux écologiques, la réalisation d'un ABC permet d'éclairer les décisions et d'éviter la multiplication d'impacts négatifs sur la biodiversité. Il permet par exemple de répondre aux objectifs de lutte contre l'étalement urbain ou de réduction de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. Actuellement en Nouvelle-Aquitaine, plus de 40 collectivités ont été ou sont bénéficiaires de ce programme, ce qui représente près de 300 communes.

### Coordonnées :

12, cours Lumière - 94300 Vincennes - [www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)



## Deux-Sèvres Nature Environnement

Créée le 18 février 1969, Deux-Sèvres Nature Environnement a pour objet de participer à l'inventaire des richesses naturelles du département et de concourir à la protection de la nature et de ses ressources pour éviter les destructions du patrimoine naturel et les atteintes à l'environnement. Forte de plus de 330 membres, d'une gouvernance collégiale et de plusieurs commissions, ainsi que d'une équipe professionnelle de 12 salariés, 4 axes d'intervention animent DSNE dans son action au quotidien :



1. Inventorier la biodiversité : plus de 2300 espèces étudiées (plantes, vertébrés et insectes), 9 atlas et 1 site participatif ([www.nature79.org](http://www.nature79.org)) , expertise de 10-20 sites par an pour en améliorer la gestion
2. Protéger les espèces et habitats : création/gestion de la première réserve naturelle régionale (Bocage des Antonins), appui à la création de plus de 20 sites CEN et de 50 ZNIEFF, organisation de chantiers participatifs, labélisation de plus de 250 Refuges Chauves-souris et Havres de Paix pour la Loutre
3. Sensibiliser par l'échange : création et animation du calendrier de sorties nature 79, plus de 1 000 élèves sensibilisés et plus de 50-70 sorties et formations naturalistes par an
4. Lutter contre les atteintes à l'environnement et contribuer au débat citoyen sur les thématiques fortes du moment (urbanisme, agriculture, eau, énergies renouvelables...) via les enquêtes publiques, la représentation dans plus de 150 commissions, l'outil Sentinelles de la nature, le signalement d'infractions au code de l'environnement voire des actions en justice

### Coordonnées :

48, rue Rouget de Lisle - 79000 NIORT - 05 49 73 37 36 – [contact@dsne.org](mailto:contact@dsne.org) – [www.dsne.org](http://www.dsne.org)  
[www.nature79.org](http://www.nature79.org) ; [www.bocage-des-antonins.fr](http://www.bocage-des-antonins.fr)



## PARTENAIRE ASSOCIÉ

### Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres

**Coordonnées :** 48, rue Rouget de Lisle - 79000 NIORT - 05 49 09 24 49  
[contact@ornitho79.org](mailto:contact@ornitho79.org) – [www.ornitho79.org](http://www.ornitho79.org) - [www.nature79.org](http://www.nature79.org)



## CPIE de Gâtine poitevine

L'Association pour la Promotion de l'Environnement Ménigoutais a été créée en 1985 et labellisée CPIE en 1988. Née avec le Festival International du Film Ornithologique lancé en 1982, le CPIE de Gâtine poitevine compte aujourd'hui une quinzaine de salariés, sensibilise et forme près de 15 000 personnes chaque année en agissant dans deux domaines d'activités :

- La sensibilisation et l'éducation de tous, scolaires et grand public, à l'environnement
- L'accompagnement des territoires au service des politiques publiques et de projets d'acteurs

L'association est agréée par le Ministère de l'Éducation nationale « association éducative complémentaire de l'enseignement public », inscrite par l'Académie de Poitiers sur le Répertoire Départemental des Structures Reconnues d'Intérêt Pédagogique (RIP), par la DDCSPP pour l'accueil de mineurs et marquée « Observatoire Local de la Biodiversité » au niveau national.

### Coordonnées :

rue du Jardin des sens - Coutières 79340 Les Châteliers Tél : 05 49 69 01 44  
Mel : [accueil@cpie79.fr](mailto:accueil@cpie79.fr) - [www.cpie79.fr](http://www.cpie79.fr)



## Camera Natura

### " Photographier la biodiversité, une passion à partager "

L'association Camera Natura rassemble des photographes de nature de tous niveaux.

Son but : partager une passion dans un esprit d'ouverture et sensibiliser le public à la biodiversité.

Elle propose des sorties nature mensuelles dans des sites naturels des Deux-Sèvres et des départements limitrophes, ainsi que des séances techniques et des échanges autour d'images. Les photos de ses membres sont présentées lors d'expositions. Elle organise le concours photographique annuel dans le cadre du Festival international du film ornithologique de Ménigoute.

Des projets en partenariat sont menés avec les associations de protection de la nature, des collectivités et des acteurs économiques sensibles à la préservation de la biodiversité. L'association Camera Natura adopte une démarche écoresponsable, porte une attention particulière à son empreinte carbone, et met en place des actions de compensation.

### Coordonnées :

<https://camera-natura.org> - [cameranatura2022@gmail.com](mailto:cameranatura2022@gmail.com)



## Prom'Haies

Prom'Haies a été créée en 1989 afin d'agir pour les haies et les arbres champêtres en Nouvelle-Aquitaine. Aujourd'hui, ses démarches bénéficient de la reconnaissance des habitants, des collectivités et des acteurs locaux. Elle emploie actuellement 13 salariés.

4 objectifs sont poursuivis par l'association :

1. Promouvoir et défendre la haie, l'arbre hors-forêt, l'agroforesterie sous toutes ses formes, auprès de tous, auprès des gestionnaires, agriculteurs et collectivités, auprès des usagers, habitants, élèves et étudiants... au niveau national et européen, régional, départemental et local.
2. Accompagner tous les porteurs de projets de plantation, qu'ils soient publics ou privés, dans une dynamique d'écoconception.
3. Apporter notre expertise auprès des collectivités et organismes par des démarches "sur-mesure" en faveur de la connaissance, l'entretien, la gestion et la conservation des haies et de tous les arbres des champs.
4. Réaliser des expérimentations techniques, dans le respect du végétal et de l'environnement.

### Coordonnées :

11 allée des Châtaigniers - Maison de la Forêt et du Bois - 79190 MONTALEMBERT  
05.49.07.64.02 - [contact@promhaies.net](mailto:contact@promhaies.net) - [www.promhaies.net](http://www.promhaies.net)



### Coordinateur du projet Inven'Terre :

### Publication réalisée en 2023 par :

### Avec le soutien financier de :



Mise en page : Alice Belain Communication - Impression : Imprimeries Raynaud

Publication imprimée à 120 exemplaires également disponible en version numérique sur le site internet : [cc-hautvaldesevre.fr](http://cc-hautvaldesevre.fr)



